

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007182700055	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA GRANDANGOULEME
--	--

POSTE COMPTABLE DE : ANGOULEME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	28
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	43
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	44
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 744 736,60	11 503 577,52
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	16 263,40	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 257 422,48
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 761 000,00	13 761 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 078 276,77	7 360 379,79
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	371 723,23	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 89 620,21
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 450 000,00	7 450 000,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	21 211 000,00	21 211 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 440 900,00	11 263,40	4 789 981,00	4 789 981,00	4 801 244,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 836 328,00	0,00	2 997 100,00	2 997 100,00	2 997 100,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	179 982,00	0,00	72 403,00	72 403,00	72 403,00
Total des dépenses de gestion des services		7 487 210,00	11 263,40	7 889 484,00	7 889 484,00	7 900 747,40
66	Charges financières	625 000,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
67	Charges exceptionnelles	141 790,00	5 000,00	410 252,60	410 252,60	415 252,60
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	242 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 496 000,00	16 263,40	9 119 736,60	9 119 736,60	9 136 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 594 000,00		675 000,00	675 000,00	675 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 700 000,00		3 950 000,00	3 950 000,00	3 950 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 294 000,00		4 625 000,00	4 625 000,00	4 625 000,00
TOTAL		13 790 000,00	16 263,40	13 744 736,60	13 744 736,60	13 761 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 761 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 816 540,00	0,00	10 931 577,52	10 931 577,52	10 931 577,52
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 823 040,00	0,00	10 933 577,52	10 933 577,52	10 933 577,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 878,26	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 834 918,26	0,00	10 933 577,52	10 933 577,52	10 933 577,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	572 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		572 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
TOTAL		11 406 918,26	0,00	11 503 577,52	11 503 577,52	11 503 577,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 257 422,48
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 761 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 055 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	41 680,00	3 935,95	37 650,00	37 650,00	41 585,95
21	Immobilisations corporelles	755 441,84	157 839,17	1 119 020,89	1 119 020,89	1 276 860,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	759 600,00	209 948,11	710 000,00	710 000,00	919 948,11
	Total des opérations d'équipement	4 182 521,00	0,00	2 689 605,88	2 689 605,88	2 689 605,88
	Total des dépenses d'équipement	5 739 242,84	371 723,23	4 556 276,77	4 556 276,77	4 928 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 940 000,00	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 940 000,00	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 679 242,84	371 723,23	6 506 276,77	6 506 276,77	6 878 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	572 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	572 000,00		572 000,00	572 000,00	572 000,00
	TOTAL	8 251 242,84	371 723,23	7 078 276,77	7 078 276,77	7 450 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 450 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 957 242,84	0,00	2 451 276,77	2 451 276,77	2 451 276,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 957 242,84	0,00	2 451 276,77	2 451 276,77	2 451 276,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	731 757,16	0,00	282 103,02	282 103,02	282 103,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	731 757,16	0,00	282 103,02	282 103,02	282 103,02
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 689 000,00	0,00	2 733 379,79	2 733 379,79	2 733 379,79
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 594 000,00		675 000,00	675 000,00	675 000,00

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 700 000,00		3 950 000,00	3 950 000,00	3 950 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 294 000,00		4 627 000,00	4 627 000,00	4 627 000,00
TOTAL		8 983 000,00	0,00	7 360 379,79	7 360 379,79	7 360 379,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	89 620,21
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 450 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 055 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 801 244,40		4 801 244,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 997 100,00		2 997 100,00
014	Atténuations de produits	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 403,00		72 403,00
66	Charges financières	620 000,00	0,00	620 000,00
67	Charges exceptionnelles	415 252,60	0,00	415 252,60
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	200 000,00	3 950 000,00	4 150 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		675 000,00	675 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	9 136 000,00	4 625 000,00	13 761 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 761 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	570 000,00	570 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 950 000,00	0,00	1 950 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 689 605,88		2 689 605,88
20	Immobilisations incorporelles (6)	41 585,95	0,00	41 585,95
21	Immobilisations corporelles (6)	1 276 860,06	0,00	1 276 860,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	919 948,11	2 000,00	921 948,11
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 878 000,00	572 000,00	7 450 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 450 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 931 577,52		10 931 577,52
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00		2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	570 000,00	570 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 933 577,52	570 000,00	11 503 577,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 257 422,48
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 761 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 451 276,77	0,00	2 451 276,77
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 950 000,00	3 950 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		675 000,00	675 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 451 276,77	4 627 000,00	7 078 276,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	89 620,21
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	282 103,02
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 450 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 440 900,00	4 789 981,00	4 789 981,00
60222	Produits d'entretien	0,00	1 000,00	1 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 671 609,00	1 872 804,00	1 872 804,00
6062	Produits de traitement	257 000,00	257 000,00	257 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	26 320,00	23 487,00	23 487,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	7 500,00	7 500,00
6066	Carburants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	223 790,00	229 067,00	229 067,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	35 800,00	52 200,00	52 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	17 525,00	14 655,00	14 655,00
61523	Entretien, réparations réseaux	80 000,00	80 000,00	80 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	152 570,00	82 600,00	82 600,00
61551	Entretien matériel roulant	23 500,00	24 760,00	24 760,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	61 200,00	71 580,00	71 580,00
6156	Maintenance	171 175,00	140 595,00	140 595,00
6161	Multirisques	35 000,00	38 000,00	38 000,00
6168	Autres	0,00	35 000,00	35 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 500,00	1 500,00
618	Divers	1 035 770,00	1 157 897,00	1 157 897,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	25 000,00	25 000,00
6241	Transports sur achats	2 750,00	6 600,00	6 600,00
6248	Divers	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	62 050,00	62 085,00	62 085,00
6282	Frais de gardiennage	940,00	1 503,00	1 503,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 321,00	5 560,00	5 560,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	453 300,00	474 372,00	474 372,00
62878	Remb. frais à des tiers	39 000,00	49 500,00	49 500,00
6288	Autres	12 180,00	14 266,00	14 266,00
6353	Impôts indirects	1 450,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	250,00	250,00	250,00
6378	Autres taxes et redevances	2 500,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 836 328,00	2 997 100,00	2 997 100,00
6331	Versement de mobilité	26 477,00	28 283,74	28 283,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 788,00	8 319,03	8 319,03
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 575,00	16 637,69	16 637,69
6411	Salaires, appointements, commissions	1 547 336,00	1 640 065,31	1 640 065,31
6413	Primes et gratifications	429 136,00	470 038,32	470 038,32
6414	Indemnités et avantages divers	11 726,00	15 459,18	15 459,18
6415	Supplément familial	23 205,00	26 671,02	26 671,02
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	264 944,00	281 979,47	281 979,47
6453	Cotisations aux caisses de retraites	451 634,00	478 847,32	478 847,32
6454	Cotisations au Pôle emploi	6 197,00	9 189,93	9 189,93
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	5 618,00	5 747,63	5 747,63
6471	Prestations directes	1 492,00	3 561,36	3 561,36
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 200,00	10 800,00	10 800,00
648	Autres charges de personnel	35 000,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits (7)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	179 982,00	72 403,00	72 403,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	24 980,00	37 400,00	37 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	150 000,00	30 000,00	30 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2,00	3,00	3,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 487 210,00	7 889 484,00	7 889 484,00
66	Charges financières (b) (8)	625 000,00	620 000,00	620 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	610 000,00	624 057,34	624 057,34
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-4 057,34	-4 057,34
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	141 790,00	410 252,60	410 252,60

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 200,00	79 100,00	79 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 340,00	237 327,60	237 327,60
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	58 300,00	29 400,00	29 400,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	38 950,00	34 425,00	34 425,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	242 000,00	200 000,00	200 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	200 000,00	200 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	242 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 496 000,00	9 119 736,60	9 119 736,60
023	Virement à la section d'investissement	1 594 000,00	675 000,00	675 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 700 000,00	3 950 000,00	3 950 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 700 000,00	3 950 000,00	3 950 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 294 000,00	4 625 000,00	4 625 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 294 000,00	4 625 000,00	4 625 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 790 000,00	13 744 736,60	13 744 736,60

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			16 263,40
-----------------------------------	--	--	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			13 761 000,00
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	63 720,97
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-67 778,31
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 057,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	5 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 816 540,00	10 931 577,52	10 931 577,52
704	Travaux	800 000,00	700 000,00	700 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 430 000,00	9 640 890,52	9 640 890,52
706121	Redevance modernisation des réseaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7068	Autres prestations de services	120 000,00	100 000,00	100 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	26 770,00	27 779,00	27 779,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	389 770,00	412 908,00	412 908,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 500,00	2 000,00	2 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	1 500,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 823 040,00	10 933 577,52	10 933 577,52
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	11 878,26	0,00	0,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	10 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 878,26	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 834 918,26	10 933 577,52	10 933 577,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	572 000,00	570 000,00	570 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	572 000,00	570 000,00	570 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		572 000,00	570 000,00	570 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 406 918,26	11 503 577,52	11 503 577,52

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 257 422,48
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 761 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	41 680,00	37 650,00	37 650,00
2031	Frais d'études	30 000,00	650,00	650,00
2051	Concessions et droits assimilés	11 680,00	37 000,00	37 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	755 441,84	1 119 020,89	1 119 020,89
2111	Terrains nus	3 900,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	17 000,00	19 400,00	19 400,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	55 000,00	206 000,00	206 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	154 080,00	153 800,00	153 800,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	3 000,00	3 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	10 000,00	10 000,00
2155	Outillage industriel	26 500,00	19 000,00	19 000,00
21562	Service d'assainissement	352 520,00	502 520,00	502 520,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	57 000,00	66 500,00	66 500,00
2184	Mobilier	11 400,00	9 105,00	9 105,00
2188	Autres immobilisations corporelles	58 041,84	129 695,89	129 695,89
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	759 600,00	710 000,00	710 000,00
2312	Terrains	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	129 600,00	30 000,00	30 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	570 000,00	620 000,00	620 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00
35015	Opération d'équipement n° 35015 (5)	400 000,00	367 000,00	367 000,00
35016	Opération d'équipement n° 35016 (5)	2 350 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
35201801	Opération d'équipement n° 35201801 (5)	2 245,62	0,00	0,00
35201802	Opération d'équipement n° 35201802 (5)	92 605,88	92 605,88	92 605,88
35201901	Opération d'équipement n° 35201901 (5)	100,00	0,00	0,00
35202002	Opération d'équipement n° 35202002 (5)	885,00	0,00	0,00
3521012	Opération d'équipement n° 3521012 (5)	831 684,50	0,00	0,00
3521013	Opération d'équipement n° 3521013 (5)	420 000,00	0,00	0,00
3521014	Opération d'équipement n° 3521014 (5)	85 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 739 242,84	4 556 276,77	4 556 276,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 940 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
1641	Emprunts en euros	1 900 000,00	1 911 000,00	1 911 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	40 000,00	39 000,00	39 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 940 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 679 242,84	6 506 276,77	6 506 276,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	572 000,00	570 000,00	570 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	572 000,00	570 000,00	570 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	330 000,00	330 000,00	330 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	31 000,00	30 000,00	30 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	90 000,00	90 000,00	90 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	6 000,00	6 000,00	6 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	38 000,00	38 000,00	38 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	11 000,00	10 000,00	10 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	65 000,00	65 000,00	65 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	2 000,00	2 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		572 000,00	572 000,00	572 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 251 242,84	7 078 276,77	7 078 276,77

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	371 723,23
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 450 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 957 242,84	2 451 276,77	2 451 276,77
1641	Emprunts en euros	2 957 242,84	2 451 276,77	2 451 276,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 957 242,84	2 451 276,77	2 451 276,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	731 757,16	282 103,02	282 103,02
1064	Réserves réglementées	9 436,00	951,01	951,01
1068	Autres réserves	722 321,16	281 152,01	281 152,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		731 757,16	282 103,02	282 103,02
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 689 000,00	2 733 379,79	2 733 379,79
021	Virement de la section d'exploitation	1 594 000,00	675 000,00	675 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 700 000,00	3 950 000,00	3 950 000,00
28031	Frais d'études	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	34 000,00	34 000,00	34 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	545 000,00	545 000,00	545 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	231 000,00	231 000,00	231 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	47 000,00	47 000,00	47 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 051 000,00	2 301 000,00	2 301 000,00
28155	Outillage industriel	14 000,00	14 000,00	14 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	212 000,00	212 000,00	212 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	180 000,00	180 000,00	180 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	230 000,00	230 000,00	230 000,00
28182	Matériel de transport	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	25 000,00	25 000,00
28184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	6 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 294 000,00	4 625 000,00	4 625 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	2 000,00	2 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 294 000,00	4 627 000,00	4 627 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 983 000,00	7 360 379,79	7 360 379,79

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	89 620,21
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 450 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35015 (1)
LIBELLE : SOP/ CREAT° 3ème SURPRESSEUR D'AIR STEP FREGENEUIL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 295,29	a 0,00	367 000,00	b 367 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 485,29	0,00	367 000,00	367 000,00	0,00
2313	Constructions	12 485,29	0,00	367 000,00	367 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-367 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35016 (1)
LIBELLE : SOP/ TRAVAUX CANA & OUVRAGES 2023 - 2026

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 268 154,18	a 0,00	2 150 000,00	b 2 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 268 154,18	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 268 154,18	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 150 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35201801 (1)
LIBELLE : SOP/ STEP VINDELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 551 612,69	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 551 612,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	21 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	170 151,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 359 591,22	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35201802 (1)
LIBELLE : SOP/ SCHEMA DIRECTEUR ASST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		668 394,12	a 0,00	92 605,88	b 92 605,88	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	668 394,12	0,00	92 605,88	92 605,88	0,00
2031	Frais d'études	667 494,12	0,00	92 605,88	92 605,88	0,00
2033	Frais d'insertion	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-92 605,88
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35201901 (1)
LIBELLE : SOP/ PROG 2019 CANA ET OUVRAGES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 585 667,01	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 585 667,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 666,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 577 000,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35202002 (1)
LIBELLE : SOP/ REHAB LES PLANES ST YRIEIX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 296 655,77	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 295 935,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 295 935,77	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3521012 (1)
LIBELLE : SOP/ PROG 2022 CANA ET OUVRAGES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 741 145,04	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 807,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	3 807,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 737 337,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 737 337,54	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3521013 (1)
LIBELLE : SOP/ ACQ VEH LOURDS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		337 840,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	337 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	337 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3521014 (1)
LIBELLE : SOP/ ACQ VEH LEGERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		64 383,51	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 383,51	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	64 383,51	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Délib 202303035	16/03/2023	3 000 000,00	1 870 000,00	0,00	1 100 000,00	770 000,00
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	1 870 000,00	0,00	1 100 000,00	770 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					36 319 007,68									
1641 Emprunts en euros (total)					36 319 007,68									
480 CE Asst GA1	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	14/12/2004	12/01/2005	30/03/2005	2 400 000,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	3,960	EUR	T	C	O	A-1
494 CE Asst GA1	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	08/12/2004	30/06/2011	30/09/2011	833 000,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	3,960	EUR	T	C	O	A-1
499 CDC Asst GA1	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2011	01/04/2012	01/07/2012	3 000 000,00	V	LEP + 1,35%	4,100	4,111	EUR	T	C	O	A-1
507 CA CIB Asst GA1	Crédit Agricole Charente Périgord	22/08/2012	19/09/2012	19/12/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,72%	4,720	4,799	EUR	T	C	O	A-1
518 ARKEA Asst GA1	Crédit Mutuel Arkea	15/12/2014	15/12/2014	30/03/2015	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2,19%	2,190	2,190	EUR	T	C	O	A-1
534 CA BFT Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	29/07/2009	15/08/2009	15/02/2011	500 000,00	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	4,806	EUR	T	P	O	A-1
535 CA BFT Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	29/07/2009	15/09/2009	15/03/2011	400 000,00	V	Euribor 3m + 0,86%	1,630	1,653	EUR	T	P	O	A-1
537 CRCA Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	27/11/2011	10/04/2012	15/07/2012	100 000,00	F	Taux fixe à 4,46%	4,460	4,460	EUR	T	P	O	A-1
538 CRCA Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	27/03/2014	20/05/2014	20/08/2014	250 000,00	F	Taux fixe à 3,26%	3,260	3,260	EUR	T	C	O	A-1
539 CRCA Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	09/01/2015	16/01/2015	20/04/2015	741 306,00	F	Taux fixe à 1,95%	1,950	1,950	EUR	T	C	O	A-1
542 CE Asst BC	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	09/10/2013	15/11/2013	15/02/2014	250 000,00	F	Taux fixe à 3,76%	3,760	3,760	EUR	T	C	O	A-1
543 CE Asst BC	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	29/12/2010	05/07/2011	05/10/2011	1 250 000,00	F	Taux fixe à 3,95%	3,950	3,950	EUR	T	C	O	A-1
550 CMUT Asst BC	Crédit Mutuel Sud Ouest	19/11/2012	04/02/2013	30/04/2013	250 000,00	F	Taux fixe à 4,87%	4,870	4,870	EUR	T	C	O	A-1
551 CMut Asst BC	Crédit Mutuel Sud Ouest	19/11/2012	06/12/2012	30/03/2013	125 000,00	F	Taux fixe à 4,87%	4,870	4,870	EUR	T	C	O	A-1
552 BCME Asst Mouthiers	Crédit Mutuel Arkea	12/07/2006	03/09/2006	30/12/2006	230 000,00	F	Taux fixe à 4,00%	4,000	4,000	EUR	T	P	O	A-1
553 CMUT Asst Voeuil	Crédit Mutuel Sud Ouest	19/12/2012	01/03/2013	30/06/2013	150 000,00	F	Taux fixe à 4,94%	4,940	4,940	EUR	T	P	O	A-1

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
573 DEXIA Asst Claix	Société de Financement Local	22/05/2000	22/05/2000	01/08/2001	31 434,99	F	Taux fixe à 6,10%	6,100	6,100	EUR	A	P	O	A-1
574 DEXIA Asst Claix	Société de Financement Local	12/07/1999	01/06/2000	01/06/2001	381 122,54	F	Taux fixe à 6,16%	6,160	6,160	EUR	A	P	O	A-1
575 DEXIA Asst BC	Société de Financement Local	13/05/2003	25/05/2003	01/10/2003	164 195,52	F	Taux fixe à 5,44%	5,440	5,440	EUR	T	P	O	A-1
576 CE Asst BC	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	15/12/2009	18/12/2009	18/06/2010	450 000,00	F	Taux fixe à 4,19%	4,190	4,190	EUR	A	P	O	A-1
577 CE Crédit Foncier Asst BC	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	22/04/2016	03/05/2016	03/08/2016	1 100 000,00	F	Taux fixe à 1,97%	1,970	1,970	EUR	T	C	O	A-1
581 SGen Asst.	Société Générale	26/03/2018	03/04/2018	03/07/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,52%	1,520	1,541	EUR	T	C	O	A-1
584 CRCA SMAEPA Asst.	Crédit Agricole Charente Périgord	05/12/2014	15/07/2018	15/10/2018	712 948,63	F	Taux fixe à 4,64%	4,640	4,640	EUR	T	P	O	A-1
592 SG Asst 3M GA2	Société Générale	22/07/2019	29/07/2019	29/10/2019	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,06%	1,060	1,075	EUR	T	C	O	A-1
594_ARKEA_Asst_2M	Crédit Mutuel Arkea	07/12/2020	11/12/2020	30/03/2021	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,57%	0,570	0,570	EUR	T	C	O	A-1
599 Arkea Asst 3M	Crédit Mutuel Arkea	29/10/2021	15/11/2021	28/02/2022	3 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,08%, flooré à 0,08%	0,080	0,081	EUR	T	C	O	A-1
602 SOCGEN Asst GA2	Société Générale	20/12/2022	26/12/2022	26/03/2023	2 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,32%, flooré à 2,00%	2,461	2,495	EUR	T	C	O	A-1
605 BPOS ASST 1,5M	La banque postale	05/12/2023	21/12/2023	01/05/2024	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,81%	3,810	3,810	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					581 245,74									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					581 245,74									

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
496 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	31/03/2011	31/03/2011	31/03/2012	69 706,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
500 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	10 716,30	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
501 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	66 871,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
502 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	16 074,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
503 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	100 306,50	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
504 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	55 725,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
505 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	8 930,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
510 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	1 530,90	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
511 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	9 553,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
512 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	2 296,40	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
513 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	14 329,50	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
514 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	1 275,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
515 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	7 960,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
519 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	15 921,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
520 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	2 551,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
521 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	3 061,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
522 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	19 106,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
523 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	4 592,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
524 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	28 659,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
525 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	03/06/2015	03/06/2015	03/06/2016	29 874,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
544 AE Asst Voeuil	Agence de l'Eau Adour Garonne	31/05/2012	19/03/2013	19/03/2014	29 575,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
545 AE Asst Voeuil	Agence de l'Eau Adour Garonne	07/06/2012	26/02/2014	26/02/2015	4 920,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
546 AE Asst Voeuil	Agence de l'Eau Adour Garonne	07/06/2012	19/03/2013	19/03/2014	19 680,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
547 AE Asst Voeuil	Agence de l'Eau Adour Garonne	31/05/2012	26/02/2014	26/02/2015	12 675,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
548 AE Asst VE	Agence de l'Eau Adour Garonne	10/02/2009	18/06/2009	18/06/2010	38 360,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
549 AE Asst VE	Agence de l'Eau Adour Garonne	10/02/2009	17/11/2011	17/11/2012	6 991,74	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					36 900 253,42									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		20 398 878,13					1 898 341,02	555 821,69	0,00	63 720,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		20 398 878,13					1 898 341,02	555 821,69	0,00	63 720,97
480 CE Asst GA1	N	0,00	A-1	120 000,00	1,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	120 000,00	2 970,00	0,00	0,00
494 CE Asst GA1	N	0,00	A-1	61 703,50	1,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	61 703,50	1 527,15	0,00	0,00
499 CDC Asst GA1	N	0,00	A-1	700 000,00	3,25	V	Livret A + 1,50%	4,500	200 000,00	27 662,46	0,00	5 532,50
507 CA CIB Asst GA1	N	0,00	A-1	1 250 000,03	3,72	F	Taux fixe à 4,72%	4,720	333 333,33	53 985,00	0,00	1 562,41
518 ARKEA Asst GA1	N	0,00	A-1	1 650 000,00	11,00	F	Taux fixe à 2,19%	2,190	150 000,00	34 903,13	0,00	91,25
534 CA BFT Asst BC	N	0,00	A-1	364 158,84	16,88	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	14 309,16	17 292,30	0,00	2 164,99
535 CA BFT Asst BC	N	0,00	A-1	288 400,40	16,97	V	Euribor 3m + 0,86%	4,769	11 579,45	12 170,55	0,00	415,91
537 CRCA Asst BC	N	0,00	A-1	29 592,97	3,29	F	Taux fixe à 4,46%	4,460	7 991,83	1 187,41	0,00	203,39
538 CRCA Asst BC	N	0,00	A-1	91 666,54	5,39	F	Taux fixe à 3,26%	3,260	16 666,68	2 784,58	0,00	278,46
539 CRCA Asst BC	N	0,00	A-1	308 877,50	6,06	F	Taux fixe à 1,95%	1,950	49 420,40	5 661,73	0,00	997,83
542 CE Asst BC	N	0,00	A-1	83 333,20	4,88	F	Taux fixe à 3,76%	3,760	16 666,68	2 898,33	0,00	320,30
543 CE Asst BC	N	0,00	A-1	484 375,00	7,51	F	Taux fixe à 3,95%	3,950	62 500,00	18 207,03	0,00	3 980,86
550 CMUT Asst BC	N	0,00	A-1	70 833,62	4,08	F	Taux fixe à 4,87%	4,870	16 666,64	3 145,22	0,00	446,98
551 CMut Asst BC	N	0,00	A-1	33 333,48	4,00	F	Taux fixe à 4,87%	4,870	8 333,32	1 471,16	0,00	3,38
552 BCME Asst Mouthiers	N	0,00	A-1	43 443,38	2,75	F	Taux fixe à 4,00%	4,000	15 250,49	1 510,87	0,00	3,13

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
553 CMUT Asst Voeuil	N	0,00	A-1	87 544,51	9,25	F	Taux fixe à 4,94%	4,940	7 663,86	4 184,18	0,00	10,96
573 DEXIA Asst Claix	N	0,00	A-1	12 839,50	6,59	F	Taux fixe à 6,10%	6,100	1 525,00	783,21	0,00	287,58
574 DEXIA Asst Claix	N	0,00	A-1	241 237,60	13,42	F	Taux fixe à 6,16%	6,160	11 351,03	14 860,24	0,00	8 260,59
575 DEXIA Asst BC	N	0,00	A-1	50 161,88	4,50	F	Taux fixe à 5,44%	5,440	9 517,86	2 536,82	0,00	552,76
576 CE Asst BC	N	0,00	A-1	171 895,40	5,47	F	Taux fixe à 4,19%	4,190	25 791,80	7 202,42	0,00	3 281,93
577 CE Crédit Foncier Asst BC	N	0,00	A-1	687 500,00	12,35	F	Taux fixe à 1,97%	1,970	55 000,00	13 137,44	0,00	2 007,48
581 SGen Asst.	N	0,00	A-1	2 175 000,00	14,26	F	Taux fixe à 1,52%	1,520	150 000,00	32 741,76	0,00	7 695,00
584 CRCA SMAEPA Asst.	N	0,00	A-1	567 980,78	13,05	F	Taux fixe à 4,64%	4,640	31 819,99	25 805,97	0,00	5 251,99
592 SG Asst 3M GA2	N	0,00	A-1	2 490 000,00	20,59	F	Taux fixe à 1,06%	1,060	120 000,00	26 348,94	0,00	4 466,13
594_ARKEA_Asst_2M	N	0,00	A-1	1 700 000,00	17,01	F	Taux fixe à 0,57%	0,570	100 000,00	9 476,26	0,00	25,33
599 Arkea Asst 3M	N	0,00	A-1	2 760 000,00	22,93	V	Euribor 3m + 0,08%, flooré à 0,08%	3,989	120 000,00	96 542,20	0,00	5 734,07
602 SOCGEN Asst GA2	N	0,00	A-1	2 375 000,00	19,00	V	Euribor 3m + 0,32%, flooré à 2,00%	4,229	125 000,00	85 989,86	0,00	977,95
605 BPOS ASST 1,5M	N	0,00	A-1	1 500 000,00	20,10	F	Taux fixe à 3,81%	3,810	56 250,00	48 835,47	0,00	9 167,81
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		146 429,59					38 749,70	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		146 429,59					38 749,70	0,00	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
496 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	13 941,28	2,25	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 647,06	0,00	0,00	0,00
500 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	2 143,26	2,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	714,42	0,00	0,00	0,00
501 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	13 374,28	2,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 458,06	0,00	0,00	0,00
502 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	3 215,00	2,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 071,65	0,00	0,00	0,00
503 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	20 061,30	2,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 687,10	0,00	0,00	0,00
504 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	11 145,12	2,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 715,04	0,00	0,00	0,00
505 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	1 786,16	2,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	595,37	0,00	0,00	0,00
510 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	408,24	3,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	102,06	0,00	0,00	0,00
511 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	2 547,54	3,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	636,86	0,00	0,00	0,00
512 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	612,41	3,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	153,09	0,00	0,00	0,00
513 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	3 821,20	3,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	955,30	0,00	0,00	0,00
514 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	340,25	3,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	85,05	0,00	0,00	0,00
515 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	2 122,88	3,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	530,72	0,00	0,00	0,00
519 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	6 368,64	5,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 061,44	0,00	0,00	0,00
520 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	1 020,70	5,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	170,10	0,00	0,00	0,00
521 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	1 224,72	5,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	204,12	0,00	0,00	0,00
522 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	7 642,43	5,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 273,73	0,00	0,00	0,00
523 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	1 837,18	5,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	306,18	0,00	0,00	0,00
524 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	11 463,60	5,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 910,60	0,00	0,00	0,00
525 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	13 941,20	6,42	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 991,60	0,00	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
544 AE Asst Voeuil	N	0,00	A-1	9 858,40	4,22	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 971,66	0,00	0,00	0,00
545 AE Asst Voeuil	N	0,00	A-1	1 968,00	5,16	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	328,00	0,00	0,00	0,00
546 AE Asst Voeuil	N	0,00	A-1	6 560,00	4,22	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 312,00	0,00	0,00	0,00
547 AE Asst Voeuil	N	0,00	A-1	5 070,00	5,16	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	845,00	0,00	0,00	0,00
548 AE Asst VE	N	0,00	A-1	2 557,38	0,46	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 557,38	0,00	0,00	0,00
549 AE Asst VE	N	0,00	A-1	1 398,42	2,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	466,11	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		20 545 307,72					1 937 090,72	555 821,69	0,00	63 720,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	54	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 545 307,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2023-05-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien meuble dont la valeur d'acquisition unitaire est inférieure à 500	1	25/05/2023
L	Obligatoire-2031-Frais études (non suivis de réalisation)	5	25/05/2023
L	Obligatoire-2032-Frais de recherche et de développement	5	25/05/2023
L	Obligatoire-2033-Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	25/05/2023
L	Obligatoire-2051-Concessions et droits similaires	2	25/05/2023
L	Obligatoire-2088-Autres immobilisations incorporelles	5	25/05/2023
L	Facultatif-2121-21728-Plantations d'arbres et d'arbustes	20	25/05/2023
L	Facultatif-2128-21728-Autres agencements et aménagements de terrains	0	25/05/2023
L	Facultatif-21311-21411-Stations d'épuration et postes (ouvrage de génie civil)	60	25/05/2023
L	Facultatif-217311-217411-- Ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60	25/05/2023
L	Facultatif- Ouvrages courants, tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc	30	25/05/2023
L	Facultatif-21311-21411-2148-217311-217411-21748-Bâts durables (en f° type const), châteaux d'eau	60	25/05/2023
L	Facult-21315-51-55-21451-55-217315-351-355-451-455-Agncmnts & amngts bâts, instal élect & téléph	30	25/05/2023
L	Facultatif-2138-21738-Autres constructions : Bâtiments légers, abris	15	25/05/2023
L	Obligat-21531-217531-Ouvr génie civ captage, transprt trait EP, cana adduct°eau (rés, surpresseur)	60	25/05/2023
L	Obligatoire-21532-217532-Réseaux d'assainissement	60	25/05/2023
L	Obligatoire-21561-217561-Installat°s traitemt EP (sf génie civil et régulat°), compteurs	15	25/05/2023
L	Obligat-21561-62.217561-562-Pompes, app électroméca, instal chauf (dt chaudières), instal ventil	15	25/05/2023
L	Obligatoire-21561-217561-21562-217562-Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	8	25/05/2023
L	Obligatoire-21561-217561-21562-217562-Appareils de laboratoires	10	25/05/2023
L	Obligatoire-2155-21755-2157-21757-Outillages	10	25/05/2023
L	Obligatoire-2182-21782-Matériel de transport : Vélos	5	25/05/2023
L	Obligatoire-2182-21782-Matériel de transport : Engins de travaux publics, véhicules	8	25/05/2023
L	Obligatoire-2183-21783-Matériel de bureau électrique & électronique	10	25/05/2023
L	Obligatoire-2183-21783-Matériel informatique	5	25/05/2023
L	Obligatoire-2184-21784-Mobilier	15	25/05/2023
L	Obligatoire-2188-21788-Autres immob corporelles	15	25/05/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	200 000,00		397 671,54	597 671,54	0,00	597 671,54
blomkal sarl	0,00	13/10/2022	2 195,00	2 195,00	0,00	2 195,00
rejment mathieu	0,00	13/10/2022	717,60	717,60	0,00	717,60
semea	0,00	13/10/2022	153 357,72	153 357,72	0,00	153 357,72
semea	0,00	23/11/2023	241 401,22	241 401,22	0,00	241 401,22
provision 2024	200 000,00	28/03/2024	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	200 000,00		397 671,54	597 671,54	0,00	597 671,54

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	89 620,21	89 620,21
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-371 723,23	-371 723,23
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-282 103,02	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	282 103,02	282 103,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-282 103,02	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	282 103,02

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 520 000,00	2 520 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 625 000,00	4 625 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 105 000,00	2 387 103,02

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 520 000,00	I 2 520 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 950 000,00	1 950 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 911 000,00	1 911 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	39 000,00	39 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		570 000,00	570 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	570 000,00	570 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 625 000,00	III 4 625 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 625 000,00	4 625 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 000,00	4 000,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	34 000,00	34 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	545 000,00	545 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	231 000,00	231 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	47 000,00	47 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 301 000,00	2 301 000,00
28155	Outils industriel	14 000,00	14 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	212 000,00	212 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	4 000,00	4 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	180 000,00	180 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	230 000,00	230 000,00
28182	Matériel de transport	100 000,00	100 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	25 000,00
28184	Mobilier	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	6 000,00	6 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	675 000,00	675 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
5 D-Travaux Step Vindelle	2 553 858,31	-2 245,62	2 551 612,69	2 551 612,69	0,00	0,00
6 E-Schéma directeur d'assainissement	761 000,00	0,00	761 000,00	668 394,12	92 605,88	0,00
8 G-Travaux d'assainissement - canalisations & ouvrages 2019	2 585 667,01	0,00	2 585 667,01	2 585 667,01	0,00	0,00
10 I-Réhabilitation Les Planes / Saint Yrieix	3 296 655,77	0,00	3 296 655,77	3 296 655,77	0,00	0,00
12 K-Travaux d'assainissement - canalisations & ouvrages 2022	1 765 782,00	-24 636,96	1 741 145,04	1 741 145,04	0,00	0,00
13 L-Acquisition véhicules lourds	340 000,00	-2 160,00	337 840,00	337 840,00	0,00	0,00
14 M-Acquisition véhicules légers	320 000,00	0,00	320 000,00	64 383,51	80 000,00	175 616,49
15 N - Création 3ème surpresseur d'air - STEP Fregeneuil	500 000,00	0,00	500 000,00	13 295,29	367 000,00	119 704,71
16 O - Travaux cana & ouvrages 2023 - 2026	10 934 218,00	0,00	10 934 218,00	1 268 154,18	2 150 000,00	7 516 063,82

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		56,50	0,00	56,50	50,40	3,50	53,90
Adjoint technique pal 1 cl	C	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint technique pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique territorial	C	20,00	0,00	20,00	19,00	1,00	20,00
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur principal	A	2,50	0,00	2,50	1,80	0,50	2,30
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1 cl	B	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		62,50	0,00	62,50	55,40	3,50	58,90

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2024

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	332-13	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Agent de maîtrise principal	C	TECH	0	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 61

Nombre de suffrages exprimés : 75

VOTES :

Pour : 75

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par (1) M. Nebout,

A 25 boulevard Besson Bey à Angoulême le 28/03/2024

(1) M. Nebout,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A 25 boulevard Besson Bey à Angoulême, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AFGOUN Sabrina	
ANDRIEUX Michel	
ARLOT Véronique	
AVERLAN Joëlle	
BAPTISTE Brigitte	
BIOJOUT Eric	
BOISSIER DESCOMBES Didier	
BONNEFONT Xavier	
BONNET Jacky	
BREARD Catherine	
BUISSON Michel	
CALDERARI Minerve	
CHEMINADE Séverine	
CHIRON Monique	
COURARI Jean-Claude	
COUTANT Françoise	
CROS Frédéric	
DAHMANI Fadilla	
DAURE Jean-François	
DAVID Serge	
DELAGE Françoise	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DESAPHY Gérard	
DEZIER Gérard	
DOYEN-MORANGE Chantal	
DUBOIS Valérie	
DUHOUX Christophe	
DULAIS Nathalie	
DUROCHER Denis	
ELIE François	
FORT Sophie	
FOUCHIER Jean-Luc	
FOURNIE Jean-Jacques	
FOURRIER Maud	
FRANCOIS-ROUGIER Martine	
GERARDI Bertrand	
GERMANEAU Michel	
GINGAST Hélène	
GODICHAUD Fabienne	
GRIMAL Jérôme	
HUREAU Thierry	
JOINEAU Sandrine	
LAURENT Francis	
LAVILLE Michaël	
LEFEVRE Gérard	
LIEGE-TALON Martine	
MANZANAS Raphaël	
MARC Annie	
MARTIAL Jean-Luc	
MESNARD Charlene	
MEYER Corinne	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MIEGE-DECLERCQ Benoît	
MONIER Pascal	
MOTEAU Thierry	
MOUFFLET Isabelle	
NEBOUT François	
PEREZ Dominique	
PERONNET Yannick	
PERRON Sylvie	
PIERRE-JUSTIN Gilbert	
PINVILLE Martine	
POUSSET Jean-Philippe	
REVEL Catherine	
REVEREAULT Jean	
RHODE Alain	
RIGONDEAUD Martine	
RIOU Mireille	
ROUGIER Thierry	
ROY Gérard	
SEMANE Zahra	
VEAUX Roland	
VERGNAUD Philippe	
VIGNAUD Marcel	
WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Anne-Laure	
YOU Vincent	
ZIAT Hassane	
ZOUNGRANA Zalissa	

Certifié exécutoire par (1) M. Nebout, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.